

Plan de relance

volet agriculture, alimentation et forêt

Mesure 11 « agriculture urbaine et jardins partagés »

DRAAF de Corse



Volet A : soutien au dispositif ANRU « quartiers fertiles »

- Pilotage national (ANRU)
- Budget : 13 M€
- Bénéficiaires : communes ayant des QPV et répondant aux critères de l'AAP « quartiers fertiles »
- Financement de projets dans les zones les plus touchées par la crise



Volet B : soutien de projets locaux

Plan de Relance – Soutien aux jardins partagés	
Budget	17 M€
Objectif	Soutenir les développement de l'agriculture et des jardins partagés ou collectifs en zone urbaine ou péri-urbaine pour améliorer l'accès à une alimentation saine et durable.
Bénéficiaires	Collectivités territoriales, associations ou bailleurs sociaux portant ou souhaitant développer tout type de jardins partagés à vocation non commerciale en milieu urbain et peri-urbain.
Critères	Production de produits frais pour les populations fragiles sur le plan économique et social Prise en compte des enjeux du développement durable, de transition agroécologique et climatique, d'alimentation et de biodiversité.
Mise en œuvre	Appel à candidatures départemental après cadrage du cahier des charges par le ministère de l'agriculture
Dépenses éligibles	Investissements matériels (travaux, matériels, équipements) Investissements immatériels (ingénierie, études de sols...) Formations, animation



Volet B : soutien de projets locaux

Plan de Relance – Soutien aux jardins partagés	
Calendrier	Ouverture de l'appel à candidatures le 15 décembre 2020 Engagements : 2021 Paiements : jusqu'en 2022
Taux d'aides	Collectivités : 50% Associations : 80% Bailleurs sociaux : 50%
Crédits Corse	100 000€



Volet B : soutien de projets locaux

D'un point de vue pratique :

- Appel à candidature départemental ouvert au 15 décembre 2020 par les préfetures
- Instruction au fil de l'eau et sélection par comité de sélection
- Utilisation du logo France Relance
- Paiement par la DRAAF

